

Fédération Sportive & Gymnique du Travail Commission Régionale d'Alsace de Cyclisme



Date de l'épreuve : **Dimanche 3 juillet 2022**

Lieu: Le Champ du Feu - Belmont 67130 - La Serva

Courses VTT « La ChampduF 2022 »

Circuits du Ban de la Roche

Manche du Trophée Interrégional DNA 2022 pour les catégories Cadets et au-dessus et du

Trophée « TEAM LAGER Jeunes " pour les catégories Jeunes jusqu'aux Minimes

Organisateurs

Vélo et Sports de Plein Air (VéSPA), Ski Club Barr, Skieurs de Strasbourg.

Participants admis

- · licenciés FSGT toutes catégories
- · licenciés d'autres fédérations sportives
- non licenciés majeurs sur présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication de la pratique du sport en compétition de moins de un an
- non licenciés mineurs sur présentation du "questionnaire santé" dûment complété. Il est disponible à cette adresse : https://www.fsgt-cyclisme-alsace.fr/documents/Questionnaire sante mineurs 21-22.pdf .

Départ et arrivée des courses du matin : Le Champ du Feu - La Serva

Couleur circuits	Distance	Dénivelée positive	Horaires départ	Catégories (*)	Années de naissance	Remise des prix
Noir	1 x 35km	1100m	10h00	Seniors Espoirs	1983 - 1999 2000 - 2003	
Rouge	1 x 25km	840m	10h15	Juniors Vétérans	2004 - 2005 1973 - 1982	14h00 3 premiers
Bleu	1 x 20km 700m 10h30		10h30	Masters Dames Cadets F/G	1972 et avant 2005 et avant 2006 - 2007	de chaque catégorie
Vert	1 x 10km	340m	10h45	Minimes F/G	2008 - 2009	

(*) A noter

- les coureurs "Vétérans" ont la possibilité de participer à l'épreuve avec départ à 10h (circuit noir)
- les coureurs "Masters" ainsi que les dames nées en 2003 et avant ont la possibilité de participer à l'épreuve de 10h ou 10h15 (circuit noir ou rouge)
- les non-licenciés FSGT Cyclisme et non-licenciés FFC ont la possibilité de prendre le départ d'une épreuve avec une distance inférieure à celle qui leur est normalement réservée.

Important : seuls les coureurs qui prennent le départ de l'épreuve qui leur est normalement destinée marquent des points pour le Trophée DNA

11 janvier 2022 Page 1 sur 4

Départ et arrivée des courses de l'après-midi : Le Champ du Feu - La Serva

Couleur circuits	Distance	Dénivelée positive	Horaires départ	Catégories admises	Années de naissance	Remise des prix	
Jaune	2 x 3,2 = 6,4km	320m	15h00	Benjamins F/G	2010 - 2011	17h00	
Blanc	1 x 2km	40m	16h00	Poussins F/G	2014 - 2015	10 premiers de chaque	
Blanc	2 x 2 = 4km	80m	16h15	Pupilles F/G	2012 - 2013	catégorie	

Engagement

A faire parvenir pour le jeudi 30 juin soit :

- par courrier postal adressé à Arièle Gary (18 rue de Bourgogne, 67100 Strasbourg), accompagné du chèque du montant des inscriptions ; chèque à l'ordre de VeSPA
- par mail à l'adresse <u>lachampduf.inscriptionsvtt@gmail.com</u> accompagné d'une attestation de virement sur le compte de VeSPA. Coordonnées bancaires: FR76 1027 8013 7000 0207 2890 176.

En précisant :

Nom et Prénom	Club ou Commune	N° licence si licencié	Genre	Catégorie	Date de naissance	Circuit souhaité

Les engagements sont effectifs dès le paiement effectué. Les inscriptions tardives et sur place sont possibles, elles sont majorées de 5 €.

Frais d'inscription

licenciés FSGT inscrits avant le jeudi 30 juin : 5 €
non licenciés inscrits avant le jeudi 30 juin : 9 €
majoration pour inscription tardive : 5 €

Retrait des plaques de guidons

A partir de 8h30, clôture 20 minutes avant le départ des courses. Se munir de la licence ou du certificat médical accompagné d'une pièce d'identité.

Reconnaissances possibles

Couleur circuits	Dimanche 3 juillet ?	Samedi 2 juillet ?	Vendredi 1 ^{er} juillet ?	Avant ?
Noir				
Rouge	oui, jusqu'à 9h30	 oui, sans gêner : le déroulement du XC marathon (départ 8h00) le déroulement des trails (départ 15h) 	oui, à partir de 13h	oui, prendre contact avec l'organisation
Bleu		il est également possible de participer à la randonnée qui reprend les mêmes circuits (tarif préférentiel : 5€)		
Vert	oui, jusqu'à 10h15, sans gêner les participants des courses précédentes.			
Jaune	oui, à partir de 11h00, sans gêner les derniers participants des courses du matin	oui sans gêner : • le déroulement du XC marathon (départ 8h00) • le déroulement des trails (départ 15h)		
Blanc	oui, à partir de 14h00, sans gêner les derniers participants de l'Ekiden	oui, sans balisage	oui, sans balisage	

11 janvier 2022 Page 2 sur 4

Ravitaillement

Des ravitaillements, en eau et en nourriture, sont prévus pour tous les participants des circuits noir, rouge, bleu et vert.

Restauration

Une petite restauration est proposée, elle respectera les consignes sanitaires en vigueur.

Remise des prix

- 14h00 pour les minimes et plus âgé(e)s. Les trois premiers de chaque catégorie sont récompensés
- 17h00 pour les plus jeunes. Les dix premiers de chaque catégorie sont récompensés.

Règlement

Le règlement est celui de la Commission Régionale de Cyclisme FSGT d'Alsace. Le port du casque rigide est obligatoire.

Commissaires

Ils sont désignés par la Commission Régionale de Cyclisme FSGT d'Alsace.

Important

- · la position sur la grille sera définie par les commissaires
- les circuits sont naturels, ils comportent des passages techniques
- des ravitaillements sont prévus sur les parcours 35, 25 et 20km
- certains circuits empruntent des routes ouvertes à la circulation. Des signaleurs assurent les traversées de routes. Respectez le code de la route!
- · le parcours n'est pas privatisé : attention aux éventuels randonneurs ou autres vététistes
- secours : en cas de participant en difficulté (chute, blessure), après avoir rapidement évalué la situation, prévenez le prochain signaleur ou téléphonez au 03 88 97 30 69
- en cas d'abandon, il convient de prévenir un signaleur ou l'arrivée; possibilité, en dernier ressort, d'appeler au 06 19 55 78 95 ou au 06 07 29 31 87. Dans ce cas, pensez à récupérer votre licence ou carte d'identité et à rendre la plaque de cadre
- la licence ou la pièce d'identité sera rendue au retour de la plaque de guidon
- ayez la courtoisie de ne rien jeter dans la nature
- les participants éloignés et en difficulté peuvent se faire chercher, faire la demande à un signaleur
- merci de ne pas diffuser les tracés GPS!
- les participants s'engagent à ne prétendre à aucun droit concernant l'utilisation de leur image
- en cas de force majeure, le comité d'organisation se réserve le droit de reporter l'épreuve. Les participants pourront prétendre à un remboursement ou un report des frais d'inscription
- le règlement s'adaptera aux consignes sanitaires gouvernementales et fédérales en vigueur au moment de la manifestation.

Autres épreuves de VTT

- un Critérium National de XC Marathon (70km), ouvert aux plus de 19 ans, est prévue le samedi 2 juillet
- · des randonnées sont organisées la samedi 2 et dans la matinée
- des randonnées sont organisées le dimanche 3 juillet

Les informations sont sur http://lachampduf.fr

Epreuves de course à pied

- des trails de 35, 25 et 15 km le samedi 2 juillet dans l'après midi
- un Ekiden, marathon par équipe en relais est également organisé le dimanche 3 juillet en matinée.

Les informations sur http://lachampduf.fr

Le Challenge des Fous du Champ du Feu

Un classement combiné associant les 35km du Trail et les 35km de la Course VTT sera effectué et les trois premiers seront récompensés.

Parkings

Le coeur de la station du Champ du Feu est fermé à la circulation dans la journée ; des parkings sont disponibles en amont et en aval de La Serva.

11 janvier 2022 Page 3 sur 4

Merci!

A toutes les personnes qui ont rendu ce projet possible, elles se reconnaîtront...

Cartes et profils

Ils sont visibles sur http://lachampduf.fr

Autres informations

http://lachampduf.fr/

Lionel Losser: 06 19 55 78 95 / lioski68{at}gmail.com

Dany Iselin: 06 07 29 31 87 / dany.iselin{at}gmail.com

Nos remerciements chaleureux s'adressent

au Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges

à la Région Grand Est

à la Collectivité Européenne d'Alsace

à la Communauté des Communes de la Haute Bruche

à la Communauté des Communes du Pays de Barr

à la Communauté des Communes du Pays de Sainte Odile

aux communes de Bellefosse, Belmont, Breitenbach, Fouday, Le Hohwald, Molsheim, Neuviller-la-Roche, Rothau,

Solbach, Waldersbach, Wildersbach

à la Sous-Préfecture de Molsheim

à l'Office National des Forêts

à la Société de Chasse du Mercahon

au Comité de Ski du Bas-Rhin, ses clubs et ses bénévoles

à l'Association des Acteurs et Commerçants du Champ du Feu

à la Protection Civile

à la FSGT

à la FFC

aux magasins Leclerc de Sélestat

aux magasins Sport 2000 Sélestat et Illkirch

à la Flambée du Piémont

à Gibier Marchal au Hohwald

à tous les autres partenaires et annonceurs visibles sur http://lachampduf.fr/









11 janvier 2022 Page 4 sur 4